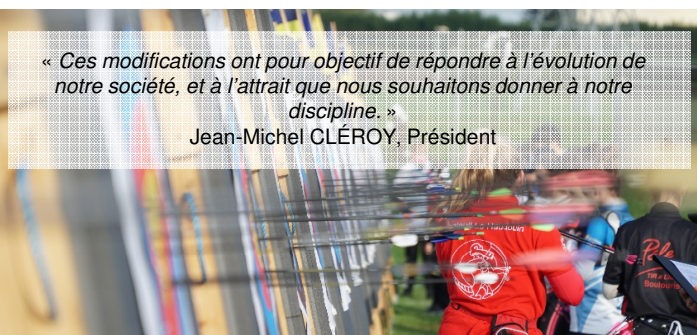


Réforme sportive, ce qui change pour vous

Depuis la rentrée, certains changements se sont mis en place au sein de la Fédération Française de Tir à l'Arc, notamment sur les armes arc classique et arc à poulies. Les catégories évoluent, les compétitions au niveau national sont adaptées, les championnats par équipe modifiés.



Catégorie	Age	Classique	Poulies
Poussin	10 ans et moins	✓	
Benjamin	11 à 12 ans	✓	
Minime	13 à 14 ans	✓	
Cadet	15 à 17 ans	✓	✓
Junior	18 à 20 ans	✓	✓
Sénior 1	21 à 39 ans	✓	✓
Sénior 2	40 à 59 ans	✓	✓
Sénior 3	60 ans et plus	✓	✓

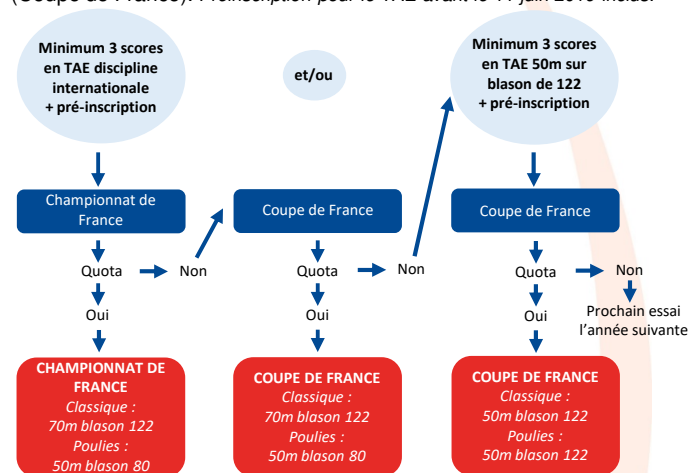
L'âge pris en compte est celui de l'année civile. Pour la saison sportive 2019, la catégorie dépendra donc de l'âge obtenu entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2019.



CHAMPIONNAT DE FRANCE ET COUPES DE FRANCE

Le **Tir à l'Arc Extérieur** (TAE) regroupe les catégories arc classique et arc à poulies, avec le « TAE discipline internationale » (ancien « FITA ») et le « TAE 50m sur blason de 122 » (ancien « Fédéral »).

Pour la compétition de niveau national, l'archer tirera soit à la distance internationale de sa catégorie (Championnat de France ou Coupe de France en fonction de son classement), soit à 50m sur blason de 122 (Coupe de France). *Préinscription pour le TAE avant le 11 juin 2019 inclus.*



CHAMPIONNATS DE FRANCE PAR ÉQUIPES DE CLUBS

Les Championnats de France par équipe, nommés désormais **Championnat de France D1 Arc Classique** et **Championnat de France D1 Arc à Poulies**, auront lieu sur 3 week-ends, à l'issue desquels les points seront comptabilisés (points de classement sur les qualifications, points de matchs individuels et points de matchs par équipe).

- Club A – Club B
 Archer 1 VS Archer 1
 Archer 2 VS Archer 2
 Equipe VS Equipe
 Archer 3 VS Archer 3
 Archer 4 VS Archer 4



Victoire match individuel : 1 point
 Victoire match par équipe : 2 points
 Victoire rencontre : 2 points

(si égalité de la rencontre à 3-3, les 2 points de la rencontre sont accordés au club ayant remporté le match par équipe)

Réforme sportive, ce qui change POUR LES JEUNES

Depuis la rentrée, certains changements se sont mis en place au sein de la Fédération Française de Tir à l'Arc, notamment sur les armes arc classique et arc à poulies.



LE CHAMPIONNAT DE FRANCE DU TIR EN EXTERIEUR

Le **Tir à l'Arc Extérieur** (TAE) regroupe les catégories arc classique et arc à poulies, avec le « TAE discipline internationale » (ancien « FITA ») et le « TAE 50m sur blason de 122 » (ancien « Fédéral »).

Au Championnat de France Jeunes, les archers tireront en discipline internationale. Seule la catégorie Junior a la possibilité de pratiquer le TAE 50m sur blason de 122 lors de la Coupe de France, sous condition que l'archer ne fasse pas partie des quotas pour le Championnat de France TAE discipline internationale.

Championnat de France TAE	QUOTAS			
	ARC CLASSIQUE		ARC A POULIES	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Benjamins	18	30	/	/
Minimes	24	45	/	/
Cadets	27	48	4	6
Juniors	18	30	4	6

Préinscription nationale pour le TAE avant le 11 juin 2019 inclus.

Rappel des distances et tailles de blason pour les catégories jeunes en Tir à l'Arc Extérieur discipline internationale

ARC CLASSIQUE			ARC À POULIES		
Catégorie	Distance	Blason	Catégorie	Distance	Blason
Poussin	20	80	Cadet	50	80
Benjamin	30	80	Junior	50	80
Minime	40	80	DÉBUTANTS 1^{ÈRE} ANNÉE		
Cadet	60	122	Catégorie	Distance	Blason
Junior	70	122	Benjamin	20	80
			Minime	30	80
			Cadet	40	80



F.A.Q

Un jeune archer peut-il toujours disputer le Championnat de France Adultes et celui de sa catégorie respective ?

Non. Dans une même discipline, un jeune archer qui entre dans les quotas des deux championnats (adultes ou sa catégorie) devra choisir quel championnat il souhaite disputer au moment de sa préinscription. La règle est « *une participation nationale par discipline* ».

Un archer disputant le Championnat de France Jeunes peut-il également faire partie d'une équipe pour le Championnat de France D1 Arc Classique et Arc à Poulies ?

Oui. Le Championnat de France D1 a évolué, et le classement final est réalisé sur le nombre de points cumulés lors des 3 manches. Il n'y a donc plus de finale associée au Championnat de France